

ARTICLE

DSA : LA COMMISSION EUROPÉENNE A PUBLIÉ UNE PREMIÈRE LISTE DES TRÈS GRANDES PLATEFORMES EN LIGNE ET TRÈS GRANDS MOTEURS DE RECHERCHE EN LIGNE.

Droit européen | 27/04/23 |

TECH & DIGITAL

Au titre de la mise en œuvre du règlement *sur les services numériques* (le « **DSA** »), la Commission européenne a publié le 25 avril une première liste attendue des 19 très grandes plateformes en ligne (« **TGPL** ») et très grands moteurs de recherche en ligne (« **TGML** ») comptant au moins 45 millions d'utilisateurs actifs par mois.

La Commission européenne a désigné 17 TGPL : AliExpress, Amazon Store, Apple AppStore, Booking.com, Facebook, Google Play, Google Maps, Google Shopping, Instagram, LinkedIn, Pinterest, Snapchat, TikTok, Twitter, Wikipedia, YouTube et Zalando.

Google Search et Bing ont quant à eux été désignés comme TGML.

Cette désignation a été effectuée sur le fondement des données relatives aux utilisateurs transmises par les fournisseurs de ces services numériques.

